



Comptes Sociaux

au

31 décembre 2019

Sommaire

	<i>pages</i>
Bilan – Actif	2
Bilan – Passif	3
Compte de résultat de l'exercice (1ère partie)	4
Compte de résultat de l'exercice (2ème partie)	5
 ANNEXES	
Entité présentant les états financiers et faits caractéristiques de l'exercice	6 à 8
L'activité financière	8 à 13
Autres éléments d'information	13 à 14
Tableau des immobilisations	15
Tableau des amortissements & provisions	16
Tableau des créances & dettes	17 à 18
Disponibilités	19
Résultat fiscal	19
Capital social et BSA / BCE	20
Tableau des flux de trésorerie	21
Tableau de variations des capitaux propres	22
Tableau des résultats des cinq derniers exercices	22

PHARNEXT - BILAN - ACTIF	Brut	Amortissement & provisions	Exercice clos au 31/12/2019	Exercice clos au 31/12/2018
			Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissements				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	196 371	184 230	12 141	22 203
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				10 053
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 128 362	835 163	293 199	400 977
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 023 005	282 473	740 532	1 290 352
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 347 753	1 301 866	1 045 887	1 723 600
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours productions de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 360		4 360	655 872
Clients et comptes rattachés (JV)	926 139		926 139	673 367
Autres créances	3 711 256		3 711 256	4 778 401
Disponibilités	16 447 785		16 447 785	22 761 418
Charges constatées d'avance	709 269		709 269	794 871
TOTAL ACTIF CIRCULANT	21 798 809		21 798 809	29 663 928
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	24 146 562	1 301 866	22 844 696	31 387 529

PHARNEXT - BILAN - PASSIF	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Capital social ou individuel	152 502	120 803
Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	99 300 206	56 686 345
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	- 85 063 553	- 62 872 582
Résultat de l'exercice	- 22 752 620	- 22 190 972
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	- 8 363 464	- 28 256 406
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	10 196 733	10 029 199
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	10 196 733	10 029 199
Provisions pour risques	131 154	131 154
Provisions pour charges	471 400	415 501
TOTAL PROVISIONS	602 554	546 655
Emprunts obligataires convertibles	15 219 716	40 983 778
Autres emprunts obligataires Kreos		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	683	
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 215 849	6 848 753
Dettes fiscales et sociales	872 625	1 185 550
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	100 000	50 000
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	20 408 873	49 068 081
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	22 844 696	31 387 529

PHARNEXT		
Compte de résultat (1ère partie)	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	252 773	2 686 780
Chiffres d'affaires nets	252 773	2 686 780
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	16 596	63 766
Autres produits	2 093	680
Total des produits d'exploitation	271 462	2 751 226
Achats de marchandises [y compris droits de douane]		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock [Matières premières et approvisionnement]		
Autres achats et charges externes	17 207 195	20 070 148
Impôts,Taxes et versements assimilés	182 113	208 631
Salaires et traitements	4 222 876	4 167 633
Charges sociales	1 914 698	1 830 665
Dotations aux amortissements sur immobilisations	199 334	155 969
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges	55 899	81 154
Autres charges	123 107	60 209
Total des charges d'exploitation	23 905 222	26 574 408
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	- 23 633 761	- 23 823 183

PHARNEXT		
Compte de résultat (2ème partie)	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	- 23 633 761	- 23 823 183
Différences positives de change		2 533
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements	7 252	5 752
Total des produits financiers	7 252	8 285
Dotations financières aux amortissements et provisions	282 473	- 42 347
Intérêts et charges assimilées	2 009 191	2 449 347
Différences négatives de change		5 579
Total des charges financières	2 291 664	2 412 580
2 - RESULTAT FINANCIER	- 2 284 413	- 2 404 295
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	- 25 918 173	- 26 227 478
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 156	7 905
Reprises sur provisions et transferts de charges		180 000
Total des produits exceptionnels	7 156	187 905
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 629	1 569
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		6 492
Total des charges exceptionnelles	6 629	8 061
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	528	179 843
Impôt sur les bénéfices (Crédit d'Impôt Recherche)	- 3 165 026	- 3 856 663
TOTAL DES PRODUITS	285 870	2 947 415
TOTAL DES CHARGES	23 038 489	25 138 386
5 - BENEFICE OU PERTE	- 22 752 620	- 22 190 972

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 4 novembre 2016, relatif au Plan Comptable Général.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 - ENTITE PRESENTANT LES ETATS FINANCIERS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pharnext est une société biopharmaceutique à un stade clinique avancé, qui développe de nouvelles thérapies pour les maladies neurodégénératives orphelines et communes actuellement sans solution thérapeutique satisfaisante.

Pharnext possède deux produits en développement clinique. SYNGILITY®, dénomination du PXT3003 acceptée par l'Agence européenne des médicaments, a terminé un essai de Phase 3 international pivot avec des premiers résultats positifs dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A et bénéficie du statut de médicament orphelin en Europe et aux Etats-Unis. Le PXT864 a obtenu des résultats de Phase 2 encourageants dans la maladie d'Alzheimer.

Pharnext est le pionnier d'un nouveau paradigme de découverte de médicaments basé sur les Big data génomiques et l'intelligence artificielle : PLEOTHERAPY™.

Pharnext identifie et développe des combinaisons synergiques de médicaments appelées PLEODRUG™. La société a été fondée par des scientifiques et entrepreneurs de renom, notamment le Professeur Daniel Cohen, un pionnier de la génomique moderne, et est soutenue par une équipe scientifique de classe mondiale.

La PLEODRUG™ PXT3003 la plus avancée de Pharnext, issue de sa plateforme de R&D appelée PLEOTHERAPY™, est une nouvelle combinaison synergique fixe à faible dose de baclofen, naltrexone et sorbitol bénéficiant du statut de « médicament orphelin » en Europe et aux Etats-Unis.

Le 4 février 2019, Pharnext a annoncé que l'agence de santé américaine FDA (Food and Drug Administration) a accordé la désignation « Fast Track » au développement du PXT3003 pour le traitement de patients atteints de la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A). La FDA accorde le statut « Fast Track » pour faciliter le développement et accélérer l'examen réglementaire des médicaments destinés au traitement des maladies graves pour lesquelles il existe un besoin médical non satisfait. La désignation « Fast Track » permet d'établir une relation étroite et régulière avec la FDA pour définir les plans de développement du médicament et son processus d'évaluation, ainsi que la revue séquentielle des dossiers de NDA.

En août 2019, au terme des échanges avec la FDA en amont d'une étape réglementaire proprement dite, Pharnext a décidé de mener une étude de Phase 3 supplémentaire du PXT3003 dans la CMT1A. Cette décision a été motivée par la réduction du nombre final de données patients causée par une cristallisation dans la formulation constatée dans un batch produit pour l'étude de la phase 3 PLEO-CMT. La Société envisage des discussions avec la FDA sur le protocole de cette deuxième étude de Phase 3 au cours du premier semestre 2020. Pharnext prévoit également d'utiliser les données de l'étude de Phase 3 supplémentaire pour appuyer sa demande d'autorisation de mise sur le marché en Europe et par conséquent d'aligner les plans réglementaires européen et américain.

PLEO-CMT-02 était une étude pivotale de Phase 3, multicentrique, randomisée, en double aveugle, contrôlée versus placebo, comprenant trois bras, initiée en décembre 2015 et qui a recruté 323 patients atteints de CMT1A légère à modérée dans 30 centres cliniques à travers l'Europe, les Etats-Unis et le Canada. Sur une période de 15 mois, Pharnext a comparé en bras parallèles l'efficacité et la tolérance de deux doses de PXT3003 administrées par voie orale avec le placebo. Le critère principal d'évaluation de l'efficacité était la variation du score ONLS à 12 et 15 mois de traitement afin de mesurer l'amélioration fonctionnelle des patients sous PXT3003. Les critères secondaires additionnels d'évaluation ont inclus des mesures fonctionnelles et électrophysiologiques.

PLEO-CMT-FU est une étude d'extension de Phase 3, multicentrique, d'une durée de 9 mois, initiée en mars 2017 dans le but d'évaluer le profil d'innocuité et de tolérance de PXT3003 à long terme. Les patients ayant terminé l'étude PLEO-CMT (c'est-à-dire 15 mois de traitement en double aveugle avec une des deux doses active de PXT3003 ou un placebo) continuent ou commencent le traitement avec PXT3003. Les patients ayant reçu PXT3003 dans l'étude principale PLEO-CMT continuent à la même dose, tandis que ceux ayant reçu un placebo reçoivent aléatoirement une des deux doses actives de PXT3003. Les données annoncées en janvier 2020, obtenues sur 185 patients inclus dans l'étude d'extension (PLEO-CMT-FU) de 9 mois, sont cohérentes avec les résultats positifs d'innocuité et de tolérance précédemment obtenus dans l'étude de Phase 3 en double aveugle de 15 mois (PLEO-CMT-02).

PLEODIAL™ : ETUDE CLINIQUE EXPLORATOIRE DE PHASE 2 DE PXT864 POUR LE TRAITEMENT DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

La maladie d'Alzheimer est l'indication thérapeutique la plus avancée pour PXT864. Des développements dans d'autres maladies neurodégénératives, dont la Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA), sont également prévus. PXT864 est une combinaison synergique fixe à faible dose de baclofène et d'acamprosate. PXT864 agit grâce à un nouveau mécanisme d'action qui cible un déséquilibre métabolique dans le cerveau de patients souffrant de la maladie d'Alzheimer.

L'étude PLEODIAL réalisée est un essai clinique exploratoire, multicentrique, en simple aveugle qui a évalué 3 doses de PXT864 chez 45 patients atteints de la maladie d'Alzheimer au stade léger, naïfs de tout traitement contre la démence : les deux premières doses étaient basées sur un ratio baclofène / acamprosate identique [dose 1 et 2] et la troisième dose comportait un ratio différent [dose 3]. Les objectifs principaux de cette étude étaient d'évaluer l'innocuité, l'observance et l'efficacité préliminaire sur les troubles cognitifs et comportementaux. L'étude s'est déroulée sur une durée de 36 semaines : « PLEODIAL-I » sur les 12 premières semaines suivie par « PLEODIAL-II » sur les 24 semaines restantes. Au cours de PLEODIAL-I, les patients ont reçu PXT864 durant les 4 premières semaines (« challenge »), puis du placebo pendant 4 semaines (« de-challenge ») et enfin PXT864 sur les 4 dernières semaines (« re-challenge »). Au cours de PLEODIAL-II, les patients ont ensuite eu la possibilité de poursuivre leur traitement avec PXT864 en recevant la même dose que celle administrée pendant PLEODIAL-I. Durant les 12 dernières semaines de l'étude, les médecins avaient la possibilité de co-administrer PXT864 avec le donépézil à une dose journalière de 5mg. Au cours des études PLEODIAL-I et II d'une durée totale de 36 semaines, les patients ont donc été traités avec PXT864 pendant 32 semaines. Cet essai clinique a été conduit dans 7 centres mémoire français entre février 2013 et décembre 2015. Les résultats encourageants obtenus permettent d'envisager de futures études cliniques, telle qu'une étude clinique de Phase 2 internationale multicentrique avec un design adaptatif.

a) Opération en capital 2019

Au cours de l'exercice 2019, 4 opérations significatives sont intervenues.

- Le 24 janvier 2019, Pharnext a réalisé une levée de fonds de 15 millions d'euros auprès de la société CB Lux. « Placement privé sous la forme d'émission de 1.020.408 nouvelles actions au prix de 14,70 euros chacune, ce traduisant par l'augmentation du capital pour un montant nominal de 10.204,08 euros et par une prime d'émission de 14.989.793,52 euros.
- Le 13 février 2019, KREOS a exercé les 988 BSA qui avaient été émis en sa faveur, lors du tirage des tranches du Venture Loan, dette remboursée en 2018. L'exercice de ces bons a entraîné une émission de 134 388 actions aux prix de 10,82 euros chacune, se traduisant par une augmentation du capital de 1.343,88 euros et par une prime d'émission de 1.452.734,28 euros.
- Dans le cadre d'un ensemble d'accords signés avec Tasly le 10 mai 2017, le groupe pharmaceutique chinois avait souscrit pour 25 millions d'euros prenant la forme d'obligations convertibles, portant intérêts au taux de 6,9% l'an. Faisant suite à une décision en date du 06 mars 2019, l'application des termes de l'accord a entraîné le 25 avril 2019 la conversion de ces 25 millions d'euros d'obligations par l'émission de 1.923.076 actions nouvelles au prix de 13 euros chacune, se traduisant par une augmentation du capital pour un montant de 19 230,76 euros et une prime d'émission de 24.980.769,24 euros. Le montant de 950.877 euros généré par les intérêts arrêtés au 30 janvier 2019, a également été converti par l'émission de 73.144 actions nouvelles aux prix de 13 euros chacune, ce traduisant par une augmentation de capital pour un montant de 731,44 euros et une prime d'émission de 950.145,56 euros.
- En novembre 2019, Pharnext a mis en place une ligne de financement en fonds propres avec Kepler Cheuvreux. Aux termes d'un accord, Kepler Cheuvreux s'est engagé à souscrire un maximum de 3.000.000 d'actions, sur une période maximale de 24 mois (représentant à titre indicatif un montant de 15 Millions d'euros). Aucun tirage n'a été effectué à la clôture de l'exercice 2019.

Le capital social est passé de 120.802,51 Euros au 31/12/2018 à 152.502,35 Euros au 31 Décembre 2019. Il a augmenté de 31.699,84 Euros en raison de (a) l'exercice en 2019 de BSPCE, entraînant une augmentation de capital de 189,68 Euros, (b) l'émission d'ABSA au profit de la société CB Lux avec augmentation de capital pour un montant de 10.204,08 euros, (c) l'exercice de BSA par KREOS entraînant une augmentation de capital de 1.343,88 euros et enfin du fait de la conversion de la totalité des obligations convertibles détenues par Tasly, entraînant une augmentation de capital de 19.962,20 Euros.

b) Prime d'émission

Le montant prime d'émission sur BSA/BSPE était de 486.071,80 Euros au 31 décembre 2018. Il a augmenté de 1.693.153,36 Euros à la suite de l'exercice de BSPCE pour 239.919,08€ ; de l'exercice des BSA Kreos pour 1.452.734,28 Euros et l'émission de BSA Kepler pour 500 Euros, portant le montant total des primes d'émission liées aux BSA/BSPCE à 2.179.225,16 Euros au 31 décembre 2019.

2 - ACTIVITE FINANCIERE

2.1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Mobilier/ Agencements / Autres équipements Linéaire 1 an à 3 ans
- Matériel informatique Linéaire 1 an à 3 ans

Les frais de recherche et développement sont inscrits en charges de l'exercice, conformément aux normes comptables françaises en la matière. En raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires et au processus de recherche et développement, les critères d'activation des frais de développement ne sont pas considérés remplis. Les frais de recherche et développement sont inscrits en charges de l'exercice et s'élèvent à 15.316.625 € sur l'exercice 2019, 17.794.594 € sur l'exercice 2018 et 15.760.582 € sur l'exercice 2017.

b) Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

c) Opérations en devises

Les créances et dettes libellées en devises sont converties sur la base des taux de change effectifs aux moments des transactions. Elles sont ensuite réévaluées en fonction des taux en vigueur. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat.

2.2 - AVANCE REMBOURSABLE ET SUBVENTION OSEO :

Les avances remboursables, comptabilisées en tant que dettes, sont présentées au bilan sous la rubrique « Autres fonds propres » jusqu'à leur remboursement, du moins tant qu'il est probable que le programme soit un succès ou tant qu'il n'est pas certain qu'il sera un échec. Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

Pharnext a obtenu le soutien financier d'OSEO (devenu Bpifrance Financement) à travers deux projets innovants couvrant la recherche et le développement de ses deux principaux PLEOMEDICAMENTS.

- PXT3003 pour le traitement de la maladie CMT 1A

Au 31 décembre 2014, sur l'avance remboursable de 3.400.000 € reçue entre 2008 et 2010 au titre du projet CMT. Cette avance ne porte pas intérêt. Des remboursements ont eu lieu de 500.000 € en 2012 et de 500.000 Euros en 2013. Le 26 décembre 2019 BPIFrance a accepté la demande de Pharnext concernant le report d'échéancier du reste à rembourser soit 2.400.000€.

Un nouvel rééchelonnement de remboursement a été accordé :

- 100.000€ le 31/01/2020
- 100.000€ le 28/02/2020
- 100.000€ le 31/03/2020
- 1.000.000€ le 31/03/2023
- 1.100.000€ le 31/03/2024

En 2009, pour ce même Projet CMT1A, l'AFM, association pour la recherche, a versé une avance de 150.000 €. Dans ce cas également, l'avance ne porte pas d'intérêt.

- PXT864 pour le traitement de la maladie d'Alzheimer (projet DIPPAL en collaboration avec le CHU de Bordeaux).

L'OSEO a validé en Juin 2010 le projet présenté par PHARNEXT sur la maladie d'Alzheimer. Le projet est divisé en 4 étapes sur 6 ans. OSEO s'engage à financer PHARNEXT dans le cadre du projet avec une subvention de 705.303 € correspondant à des dépenses de recherche industrielle et 6.571.784 € correspondant à la partie développement préclinique et clinique chez l'adulte.

Au 31 décembre 2019, au titre du projet DIPPAL, les éléments suivants peuvent être notés :

- Pharnext a reçu d'OSEO au 31/12/2017 la somme totale de 6.561.524 € d'avances remboursables et 705.303 € de subvention.
- Les intérêts capitalisés sur les avances remboursables, au taux de 2,24% par an, atteignent 1.085.209 € dont 167.534€ pour l'exercice 2019.

Le rapport final (étape 4/4) a été présenté et validé par la BPI le 20 janvier 2017.

Les montants définitifs sur ce projet ont été reçus le 6 février 2017, à savoir :

Solde sur subventions (non remboursable) :	105.795 €
Complément d'avance remboursable :	975.508 €

L'ensemble des sommes perçues au titre des avances conditionnées sur ce projet, soit 6.561.524 € devra être remboursé en 2023. Les avances portent intérêt à un taux de 2,24%, le calcul des intérêts étant plafonné sur un montant de 7.950.000 €.

2.3 – OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Obligations convertibles Tasly

Dans le cadre des accords avec le groupe Tasly Pharmaceutical, une émission d'obligations convertibles pour un montant nominal total de 15.000.000 € a été réalisée en juillet 2017, 9.000.000€ en juin 2018 et 1.000.000 € en juillet 2018, soit 25 obligations convertibles en actions ordinaires (OCA), d'une valeur nominale de 1.000.000 €,

portant intérêts au taux de 6,9% l'an. (Obligations convertibles d'une durée de 3 ans avec une conversion automatiquement à 13 euros par action si le cours de l'action est en moyenne égal ou supérieur à 13 euros pendant 3 mois consécutifs).

En 2019, l'application d'un accord a entraîné la mise en œuvre de la conversion de la totalité des obligations convertibles détenues par Tasly, soit 25 millions d'euros ainsi que le montant généré par les intérêts soit 950.877 euros.

2.4 – AUTRE EMPRUNT OBLIGATAIRE

- Kreos – L'emprunt obligataire d'un total de 7.500.000 € souscrit par Kreos Capital IV (UK) Limited a fait l'objet en mai 2018 d'un accord de remboursement anticipé et complet du solde effectif en juin 2018. Les garanties accordées et les nantissements donnés ont été levés. En février 2019 Kreos Capital a exercé ses 988 BSA.
- IPF - Suite à la conclusion d'un accord de financement en mai 2018 auprès d'IPF Partners via la mise en place d'un emprunt obligataire composé de 3 tranches d'OBSA pour une enveloppe totale de 20 M d'euros (maturité de 5 ans portant intérêt à un taux de EURIBOR + 8,5% l'an en intérêts cash et +2,5% en intérêts capitalisés), Pharnext a reçu un produit brut de 15.000.000 d'Euros (net de 14.700.000 Euros) des deux premières tranches en juillet 2018. Pour sûreté du remboursement des tranches effectivement tirées et non remboursées, cet emprunt obligataire prévoit la mise en place d'un nantissement de premier rang sur un ensemble de brevets détenus par Pharnext dans plusieurs pays et d'un nantissement du compte de dépôt dans les livres du teneur de compte ouvert au nom de Pharnext.

Le nombre d'actions correspondant à l'exercice de chaque BSA est défini pour chacune des tranches tirées, soit : 0,0415 action / BSA pour la Tranche A (11,5 M€), et 0,0278 action/BSA pour la tranche B (3,5 M€).

Le montant de la dette facturée par IPF est de 350.000€ en 2019 dont 175.000€ ont été payés par Pharnext au 31 décembre 2019.

L'impact des intérêts sur l'emprunt IPF est de 2.506.750€ cumulé au 31 décembre 2019, dont 1.687.400€ sur l'année 2019.

2.5 - CREDIT IMPOT RECHERCHE ET CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE ET EMPLOI :

Crédit d'Impôt Recherche

Le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé dans le compte de résultat au sein du poste « Impôt sur les bénéfices ». Au bilan, il est imputé en « Autres Créances »

Le Crédit d'Impôt Recherche relatif à l'année 2019 s'élève à 3.165.026 €.

Au titre de l'année 2018 il s'élevait à 3.856.663 € et a été intégralement remboursé le 02 août 2019 par le Trésor public.

Crédit d'impôt Compétitivité et Emploi

Le Crédit d'impôt Compétitivité et Emploi au titre de 2019 s'élève à 0 € (19.191 € en 2018) en raison de la suppression de ce dispositif à compter de 2019.

2.6 – PRODUITS OPERATIONNELS :

La société a essentiellement une activité de R&D qui ne génère pas encore de chiffre d'affaires, en dehors des refacturations à la joint-venture.

2.7 - AUTRES IMPACTS FINANCIERS :

La Société a pu dégager des produits financiers d'un montant de 7 252€ en 2019 et d'un montant de de 1 196€ 5 752€ en 2018 (1 196€ € en 2017).

2.8 - INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE :

Les engagements de départ en retraite sont calculés par des actuaires indépendants conformément aux dispositions de la convention collective Nationale de l'industrie Pharmaceutique, et à la recommandation du CNC du 1er avril 2003.

La méthode utilisée est celle des unités de crédit projetées : elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié.

Les indemnités de départ en retraite ont été comptabilisées pour la première fois en 2016.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

- Les rémunérations futures calculées à partir des rémunérations actuelles en intégrant une réévaluation annuelle de 2% (y compris inflation) ;
- Actualisation au taux de 0.75 % ;
- Taux de charges moyen de 49 % ;
- Taux de rotation du personnel déterminé par tranche d'âge ;
- Table de mortalité utilisée : TGH/TGF05

Le solde de la provision pour retraite au 31 décembre 2019 s'élève donc à 471.400€.

2.9 - CAPITAUX PROPRES ET CONTINUITE D'EXPLOITATION

Malgré les levées de fonds au cours de l'exercice, les capitaux propres de la société restent inférieurs à la moitié du capital social à la clôture de l'exercice 2019.

Les opérations en capital de l'exercice, n'ont pas permis de rétablir une situation nette comptable négative qui s'établit à (-) 8.363.464 € au 31 décembre 2019, après prise en compte du résultat net de l'exercice de (-) 22.752.620 €.

Les primes liées au capital sont constituées de primes d'émission lors d'augmentations de capital en numéraire, lors de la conversion d'obligations convertibles, ou lors de la souscription de BSA.

Le montant des primes d'émission au 31 décembre 2019 est de **99.300.206 Euros**. Par rapport à l'exercice au 31 décembre 2018, le montant augmente de 42.613.862 Euros, en raison :

- de l'émission d'ABSA au profit de la société CB Lux pour 14.989.793,52€, du fait de la conversion des OC Tasly, pour 24.980.769,24€ et de la conversion des intérêts sur obligation Tasly pour 950.145,56 Euros. Le total net de la prime d'émission au 31 décembre 2019 représente **97.120.981 Euros**.
- de primes d'émission pour 239.919 Euros lors de l'exercice de BCE en 2019 ; du fait de l'exercice de BSA Keros pour 1.452.734 Euros et de l'émission de BSA Kepler pour 500 Euros. Le montant des primes d'émission sur BSA/BCE au 31 décembre 2019 représente **2.179.225 Euros**.

Pharnext a réalisé une levée de fonds par augmentation de capital pour un montant de 7,7 Millions d'Euros en mars 2020. Afin de couvrir les besoins postérieurs, la Société a l'intention de mettre en œuvre une ou plusieurs des mesures additionnelles suivantes pour assurer le financement nécessaire au-delà du 4^{ème} trimestre 2020 :

- Recherche d'investisseurs spécialisés, internationaux, dans le cadre de placements privés,
- Mise en place d'une ligne de financement en fonds propres,
- Démarches commerciales en vue de conclure des accords de partenariat relatifs à l'utilisation des technologies développées par la Société.

La levée de fonds de 7,7 Millions d'Euros décrite ci-dessus et reprise dans les événements postérieurs à la clôture remplit en partie les objectifs ci-dessus.

3 - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

a) Engagement hors Bilan

Dépôts, cautionnements et nantissements

- Lors de sa souscription à l'emprunt obligataire en mai 2018 auprès d'IPF Partners et du tirage en 2018 de 15 millions d'euros correspondant aux deux premières tranches de l'enveloppe d'OBSA de 20 millions d'euros, pour sûreté du remboursement de l'emprunt, la société a consenti à IPF une garantie sous la forme d'un nantissement de premier rang sur un ensemble de brevet détenus par Pharnext dans plusieurs pays et d'un nantissement du compte de dépôt dans les livres du teneur de compte ouvert au nom de Pharnext. En cas de survenance d'un cas de défaut non remédié selon le contrat d'émission d'obligation, ce nantissement permettra à IPF Partners d'affecter le solde créditeur du compte, au paiement des sommes non payées.

b) Rémunération versée aux mandataires sociaux

Depuis le 19/04/2016, Monsieur Daniel COHEN occupe la double fonction de mandataire social et de Directeur général de la société. Il a perçu en 2019 la somme de 350.940€ bruts en qualité de directeur général, dont 0 € de prime d'inventeur.

c) Jetons de Présence versés aux administrateurs

La somme de 50.000 € au titre des jetons de présence 2018 au profit des membres du conseil d'administration, a été réglée au cours de l'exercice 2019.

Par décisions de l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2019, l'enveloppe maximale de jetons de présence allouée aux membres du conseil d'administration a été portée à 100.000 € à compter de l'exercice 2019. Cette somme (et le forfait social correspondant) est comptabilisée en charges à payer à la clôture de l'exercice.

d) Transactions avec des parties liées

Pharnext détient 30% du capital de la joint-venture créée avec le partenaire chinois Tasly. Pour les besoins de la création de cette JV, Tasly a sollicité, à titre de symbole, la détention directe d'une part du capital par Daniel Cohen eu égard à sa qualité de pionnier de la génétique médicale et de son aura dans l'environnement académique en Chine, et ce pour 5% du capital social de la JV. La transaction liée ainsi constituée, valablement agréée par l'assemblée générale des actionnaires du 13 juin 2018, est toujours en cours en 2019.

e) Rémunérations des inventeurs salariés

La rémunération des inventeurs s'est élevée à 30.000 € sur l'exercice 2018 et s'élève à 6.750 € sur l'exercice 2019.

f) Honoraires Commissaire aux Comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes dans le cadre de l'audit des comptes 2019 en comptabilisation sur l'exercice s'élèvent à 106.800 € (46.300 € pour les comptes sociaux et 60.500€ pour les comptes IFRS).

g) Provisions pour risque

- Une provision pour risque et charge vis-à-vis d'un prestataire étranger a été constatée à hauteur de 50.000 € au 31 décembre 2017, mais une provision pour risque additionnelle de 81.154 € pour ce même prestataire a été comptabilisée en 2018, portant le total des provisions à 131.154 Euros, toujours dans les comptes à fin 2019.

h) Déficit fiscal et perte reportable

En 2019, l'activité de Pharnext a généré un déficit fiscal de -24.435.263 € (dont 1.419.855€ de réintégration fiscale), constituant un déficit fiscal cumulé de -168.672.751 € au 31 décembre 2019.

i) Evénements importants postérieurs à la clôture

- En mars 2020, une nouvelle levée de fonds de 7,7 millions d'euros par placement privé a été réalisée. Ces opérations renforceront les capitaux propres et la trésorerie de la société.
- Par ailleurs le contexte épidémique lié au coronavirus COVID-19 crée une situation incertaine. A ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts sur l'activité ; la société met en place les mesures appropriées pour ses employés et pour répondre aux besoins de ses activités. Aucun impact n'est identifié à la date du présent rapport.

j) Note sur l'effectif de la société

L'effectif de la société au 31 décembre 2019 est de 44 salariés dont 30 chercheurs et techniciens.

IMMOBILISATIONS

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles (logiciels)	181 470	14 901	0	196 371
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements	283 448	28 987,10	4 410,01	308 024,96
Matériel de bureau et informatique	643 317	17 469,18	1 120	659 666
Matériel médical	28 883	12 382,25	4 017	37 249
Mobilier	105 703	18 360,66	641,47	123 422
Immobilisations financières				
Autres participations	15	0	0	15
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements (loyers)	383 788	2 194	268 600	117 382
Paiements d'avance sur EO Kréos	0	0	0	0
autres immobilisations financières (contrat liquidité actions Pharnext)	650 000	0	941,01	649 059
Predirec Retenue prefinancement CIR 2016	256 564	0		256 564
TOTAL	2 533 189	94 294	279 729	2 347 753

La société a conclu avec la société de bourse Kepler Cheuvreux un contrat de liquidité alimenté à hauteur de 650.000 € pour gérer un portefeuille d'actions propres Pharnext sur le marché Alternext de Paris.

Au 31 décembre 2019 la position de ce contrat était la suivante :

Détention de 54.176 actions Pharnext pour une valeur à l'achat de 589.109,61 €

Soit 9,8865€/action.

Réserve de trésorerie sur contrat de liquidité 59.949,38 €

Opération client débiteur 941,01€

La valeur des actions détenues au 31 décembre 2019 sur le cours de bourse a entraîné de provision pour dépréciation des titres pour un montant de (-) 282.473€

AMORTISSEMENTS

Rubriques	début d'exercice	Augmentation	Diminution	fin d'exercice
Immobilisations incorporelles Autres immobilisations incorporelles (logiciels)	159 267	24 963	0	184 230
Immobilisations corporelles Installations générales, agencements des locaux	15 351	99 426	680	114 097
Matériel de bureau, de laboratoire et informatique	611 777	49 053	5 025	655 805
Mobilier de bureau	33 246	32 016	0	65 262
TOTAL	819 641	205 457	5 705	1 019 393

PROVISIONS

Rubriques	début d'exercice	Augmentation	Diminution	fin d'exercice
Provision pour dépréciation des titres de participations (Medikhmer)	0	0	0	0
Provision pour dépréciation des créances rattachées à des participations (Medikhmer)	0	0	0	0
Provision pour dépréciation des autres immobilisations financières (actions propres Pharnext - Kepler)	0	282 473	0	282 473
Provision pour Indemnités de Départ en Retraite (1)	415 501	55 899	0	471 400
Provision pour litige prud'homal	0	0	0	0
Provision pour risques & charges (fournisseurs)	131 154	0	0	131 154
Provision pour congés payés	230 871	240 750	230 871	240 750
Provision pour charges sociales sur congés payés	110 818	114 395	110 818	114 395
TOTAL	888 344	693 517	341 689	1 240 172

CREANCES & DETTES

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au +	A + d'1 an, 5 ans au +	A + de 5 ans
de l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	0			
Depôts & cautionnements (loyers)	117 382		117 382	
Paiements d'avance sur EO Kréos	0		0	
Predirec Retenue prefinancement CIR 2016	256 564	102 019	154 545	
Autres immobilisations financières (actions Pharnext - gestion Kepler Cheuvreux)	59 949		59 949	
Autres immobilisations financières (liquidités - gestion Kepler Cheuvreux)	589 110		589 110	
de l'actif circulant				
Personnel	0	0		
Acomptes & avances fournisseurs	4 360	4 360		
Tickets restaurant	1 103	1 103		
Subvention BpiFrance à recevoir (projet DIPPAL)	0	0		
Subvention à recevoir	17 853	17 853		
Etat - créance CIR 2019	3 165 026	3 165 026		
Etat - solde sur créance CICE	0	0		
Etat - TVA déductible et crédit de TVA	480 736	480 736		
Autres créances courantes (JV)	926 412	926 412		
Autres débiteurs divers	8 378	8 378		
Charges constatées d'avance	709 269	709 269		
TOTAL	6 336 142	5 415 156	920 986	0

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au +	A + d'1 an, 5 ans au +	A + de 5 ans
des dettes financières à L&MT				
Avance AFM	150 000	0	150 000,00	
Avances conditionnées Oséo/BpiFrance - M01 - CMT	2 400 000	300 000	2 100 000,00	
Avances conditionnées Oséo/BpiFrance - M04 - projet DIPPAL	7 646 733	0	7 646 733	
Emprunt Obligataire (Tasly Chine)	0	0	0	
Intérêt sur Emprunt Obligataire (IPF)	569 716	569 716	0	
Emprunt Obligataire (Yorville)	0	0	0	
Emprunt Obligataire (IPF)	14 650 000	3 000 000	11 650 000	
Emprunt Obligataire (Kréos UK)	0	0	0	
des dettes à CT				
Dettes fournisseurs et FNP	4 215 849	4 215 849		
Personnel	0	0		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	683	683		
Dettes provisionnées pour congés payés	240 750	240 750		
dettes provisionnées pour charges sociales sur congés payés	114 395	114 395		
Organismes sociaux	368 946	368 946		
Etat - impôts & taxes sur salaires	148 534	148 534		
Autres créditeurs divers	100 000	100 000		
TOTAL	30 605 606	9 058 873	21 546 733	0

DISPONIBILITES

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Valeurs mobilières de placement	2 000 500	0	500	2 000 000
Valeurs mobilières Nantissement	0	201 220	0	201 220
Compte bancaire excédent pro	2 003 500	3 000	0	2 006 500
Compte courant bancaire	18 757 152	33 713 801	40 231 081	12 239 871
Caisse	266	2 100	2 172	194
TOTAL	22 761 418	33 920 121	40 233 753	16 447 785
Variation nette de trésorerie en 31/12/2019		-6 313 632		

RESULTAT FISCAL

Résultat fiscal	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Perte comptable de l'exercice	-22 752 620	-22 190 972	-20 336 585	-19 891 170
Réintégration : Crédit d'Impôt Recherche	-3 165 026	-3 856 663	-3 921 344	-3 863 619
Réintégration : pénalités de retard	6 629	1 569	283	1 080
Réintégration : IDR	55 899	97 103		
Réintégration 2016 : Charges financières Art.212bis	1 419 855			
Résultat fiscal	-24 435 263	-25 948 963	-24 257 646	-23 753 710
Total des déficits restants à reporter	-168 672 751	-144 237 488	-118 288 526	-94 030 880

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Actions composant le capital social en début d'exercice		120 803
Actions ordinaires	120 803	
Actions de catégories A	0	
<i>Décision de l'assemblée générale mixte du 19 avril 2016 de diviser le nominal des actions par 100 (de 1€ à 0,01€/action)</i>		
Actions composant le capital social		12 080 251
Actions ordinaires	12 080 251	
Obligations converties en actions pendant l'exercice		0
Conversion de 10,585 obligations souscrites en 2014 en actions ordinaires		
Conversion de 4,931 obligations souscrites en 2016 en actions ordinaires		
Actions émises à l'issue de la levée de fonds Tasly de juillet 2017		0
émission d'actions ordinaires nouvelle associé	0	
Actions émises suite à la conversion de BCE/BSA au cours de l'exercice		3 169 984
Emission d'actions ordinaires BCE SALARIE	18 968	
Emission d'actions ordinaires BSA CBLUX	1 020 408	
Emission d'actions ordinaires BSA KREOS	134 388	
Emission d'actions ordinaires BSA TASLY	1 996 220	
Actions composant le capital social en fin d'exercice		15 250 235
Actions ordinaires	15 250 235	
Actions de catégories A	0	
	CAPITAL 31/12/2019	152 502,35

BSA / BCE

Situation à l'ouverture de l'exercice	Autorisés	Autorisés / Souscrits
BSA autorisés à attribution	2 275	
BCE autorisés à attribution	15 234	
Variations en cours d'exercice	en moins	en plus
BSA attribués / souscrits	0	0
BSA attribués / non souscrits	240	0
BCE attribués / souscrits		0
BCE attribués / non souscrits	2996	2 092
Situation à la clôture de l'exercice		solde
BSA à attribuer		2 035
BCE à attribuer		14 330

TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE

en Euros	Exercice 2019	Exercice 2018
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		
Résultat net	-22 752 620	-22 190 972
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	199 334	155 969
Provision pour risque	0	-98 846
Provision pour IDR prises en résultat	55 899	97 103
Résultat financier net	2 291 664	2 404 295
Résultat de cession d'immobilisations corporelles	0	0
Coût des paiements fondés sur des actions	0	0
Reprise de subvention OSEO / BPI	0	0
Flux de trésorerie liées à l'exploitation courante	-20 205 722	-19 632 451
Variations des :		
Autres débiteurs (dont CIR)	977 725	-805 566
Avances et acomptes	651 512	-804
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	-2 994 717	3 259 817
Flux de trésorerie liés aux besoins en fonds de roulement	-1 365 480	2 453 447
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles	-21 571 203	-17 179 004
Flux de trésorerie des activités d'investissement		
Produits de cession des immobilisations corporelles	0	0
Produits de cession d'actifs financiers	0	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-92 100	-403 625
Acquisitions d'autres actifs financiers	267 347	40 168
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement	175 247	-363 457
Flux de trésorerie des activités de financement		
Augmentations de capital	15 001 531	6 558 474
Produits issus des levées de fonds (emprunts obligataires)	0	25 000 000
Coûts de transaction imputables aux emprunts	0	0
Frais & charges imputés sur les primes d'émission	-47 500	-65 000
Produits issus des conversions des plans de souscription des BSA-BSPCE	1 693 153	78 979
Produits issus de nouveaux emprunts / avances remboursables	0	0
Remboursements d'emprunts	-175 000	-1 895 985
intérêts et frais d'emprunts payés	-1 389 861	-1 827 242
Trésorerie nette liée aux (utilisées par les) activités de financements	15 082 323	27 849 226
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	-6 313 633	10 306 764
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	22 761 418	12 454 653
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2019	16 447 785	22 761 418

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En €	Capital	Primes d'émissions	Réserve légale	Report à nouveau	Résultat	changement de méthode	Total
Situation à l'ouverture	120 802,51	56 686 344,72	-	- 62 872 581,50	- 22 190 971,64	-	- 28 256 406
Résultat de l'exercice					- 22 752 619,63		- 22 752 620
Affectation du résultat n-1				- 22 190 971,64	22 190 971,64		-
Souscription de ABSA CB LUX	10 204,08	14 989 793,52					14 999 998
Souscription de BSPCE	189,68	239 919,08					240 109
Exercice BSA KREOS	1 343,88	1 452 734,28					1 454 078
Emission BSA KEPLER		500,00					500
Conversion Tasly	19 962	25 930 914,80					25 950 877
Situation à la clôture	152 502,35	99 300 206,40	-	- 85 063 553,14	- 22 752 619,63	-	- 8 363 464

TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	Exercice 31/12/2015	Exercice 31/12/2016	Exercice 31/12/2017	Exercice 31/12/2018	Exercice 31/12/2019
CAPITAL FIN EXERCICE					
Capital social	64 269	107 926	112 434	120 803	152 502
Nombre d'actions ordinaires (*)	64 269	10 792 615	11 243 415	12 080 251	15 250 235
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'Affaires	0	0	0	2 686 780	252 773
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-12 347 304	-19 106 139	-24 287 646	-26 227 478	-25 918 173
Impôts sur les bénéfices (Crédit Impôt Recherche & CICE)	2 247 753	3 871 947	3 942 368	3 875 854	3 165 026
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-10 591 098	-19 891 170	-20 336 585	-22 190 972	-22 752 620
Résultat redistribué	0	0	0	0	0
RESULTAT PAR ACTIONS (*)					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	-192	-1,77	-2,16	-2,17	-1,70
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-165	-1,84	-1,81	-1,84	-1,49
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	34	36	43	45	48
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 811 054	3 227 487	3 888 482	4 167 633	4 222 876
Montant des sommes versées en avantages sociaux en euros (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc...)	1 261 650	1 413 595	1 738 036	1 849 856	1 914 698